

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes





Secrétariat des conférences
intergouvernementales canadiennes

Rapport aux Gouvernements 2003 - 2004

- 3** PRÉFACE
- 5** MESSAGE DU SECRÉTAIRE
- 7** CONFÉRENCES
- 10** SERVICES D'INFORMATION
- 13** SERVICES INTÉGRÉS
- 16** DIRIGEANTS DU SCIC

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve quatorze armoiries officielles en commençant par celles du Canada au sommet suivies, de gauche à droite, de celles des provinces et des territoires d'après l'ordre d'adhésion à la Confédération. Les armoiries sont disposées autour du logo du SCIC qui évoque les gouvernements prenant place à une table de conférence.

Dans la fédération canadienne, le partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces oblige les gouvernements à se consulter constamment sur des questions clés et à coordonner leurs politiques et leurs programmes. Or, la conférence intergouvernementale multilatérale est un des mécanismes les plus importants pour tenir de telles consultations et assurer la coordination.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les premiers ministres canadiens en mai 1973. Le SCIC assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, le SCIC sert d'autres réunions de premiers ministres, telles les réunions du Conseil de la fédération, la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

La majeure partie du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services aux réunions de ministres et de sous ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC sert des conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale et dans toutes les régions du Canada.

Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat spécial de coopération qui se traduit par des services de grande qualité fournis à sa clientèle.

Le SCIC, outre qu'il permet à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité et des économies d'échelle de plus en plus intéressants, offre également les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.

Photo: Leclair



L'un des événements marquants en 2003-2004 sur le plan des affaires intergouvernementales, a été l'institution du Conseil de la fédération. L'idée de la création d'un conseil a été approuvée en principe lors de la Conférence annuelle des premiers ministres à Charlottetown, en juillet 2003. Les travaux d'élaboration du mandat et de la structure du Conseil se sont poursuivis à la Réunion des premiers ministres, qui s'est tenue à Québec en octobre, et l'entente officielle instituant le Conseil a été signée par les premiers ministres à Charlottetown, le 5 décembre 2003.

Le Conseil de la fédération, qui est composé des premiers ministres des dix provinces et des trois territoires, a pour objectifs de renforcer la coopération interprovinciale-territoriale, d'exercer un leadership sur les questions d'importance nationale pour les provinces et territoires, et d'améliorer les relations fédérales-provinciales-territoriales.

La première réunion du Conseil s'est tenue à Vancouver en février 2004. Elle a donné naissance à deux initiatives importantes, qui auront des répercussions sur les activités de conférences dans les années à venir : le financement des soins de santé et le commerce intérieur. Chacune de ces initiatives est dirigée par deux premiers ministres faisant office de coprésidents.

Le SCIC est fier du soutien apporté à toutes les conférences des premiers ministres ayant mené à l'institution du Conseil de la fédération, ainsi qu'à la première réunion du Conseil. Nous attendons avec impatience de concourir à la réalisation de la réunion d'été du Conseil (laquelle remplace la Conférence annuelle des premiers ministres), qui se tiendra à Niagara-on-the-Lake en juillet 2004.

Outre les quatre réunions des premiers ministres susmentionnées, nous avons servi la Réunion des premiers ministres sur la santé en février 2004; la Conférence des premiers ministres de l'Ouest à Kelowna en Colombie-Britannique, en juin 2003, et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Groton au Connecticut, en septembre 2003.

L'année 2003-2004 a été, somme toute, bien remplie : un nombre record de sept réunions des premiers ministres a été enregistré, sur un total de 104 conférences.

En terminant, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter et remercier le personnel du SCIC pour son professionnalisme, sa diligence et son dévouement.

Stuart MacKinnon
Secrétaire, Conférences intergouvernementales canadiennes

Ottawa, juillet 2004

Le nombre de conférences servies par le Secrétariat au cours de l'exercice 2003-2004 a été de 104. Grâce à ce total, le SCIC a maintenu une moyenne annuelle de plus de 100 conférences pour les six derniers exercices.

En 2003-2004, le Secrétariat a fourni ses services à un total de sept réunions au niveau des premiers ministres :

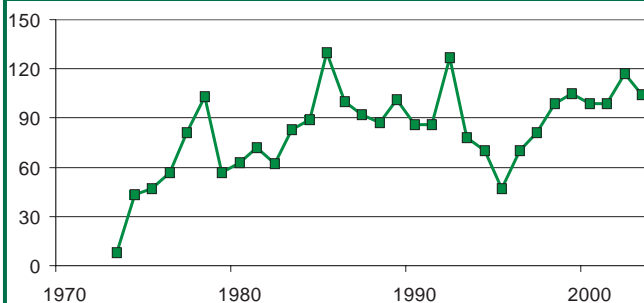
- la Conférence des premiers ministres de l'Ouest 2003, du 8 au 10 juin à Kelowna, Colombie-Britannique;
- la 44^e Conférence annuelle des premiers ministres, du 9 au 11 juillet à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard;
- la 28^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, 7 au 9 septembre, à Groton, Connecticut;
- la réunion des premiers ministres sur le Conseil de la Fédération, les 23 et 24 octobre à Québec, Québec;
- la réunion des premiers ministres sur le Conseil de la Fédération, les 4 et 5 décembre à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard;
- la réunion des premiers ministres, le 30 janvier à Ottawa, Ontario, et;
- la première réunion du Conseil de la Fédération, les 23 et 24 février à Vancouver, Colombie-Britannique.



Photo: Brian Simpson (Gouvernement Île-du-Prince-Édouard)

la 44^e Conférence annuelle des premiers ministres, du 9 au 11 juillet à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

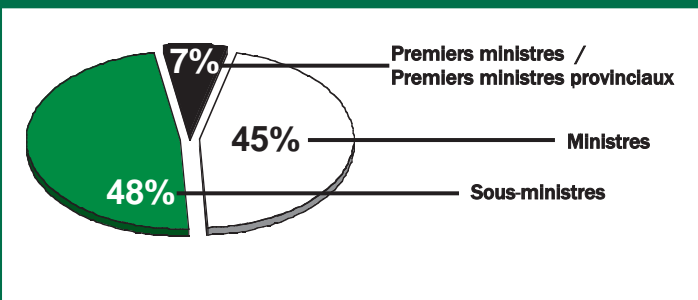
Conférences servies par le SCIC (de 1973 à aujourd'hui)



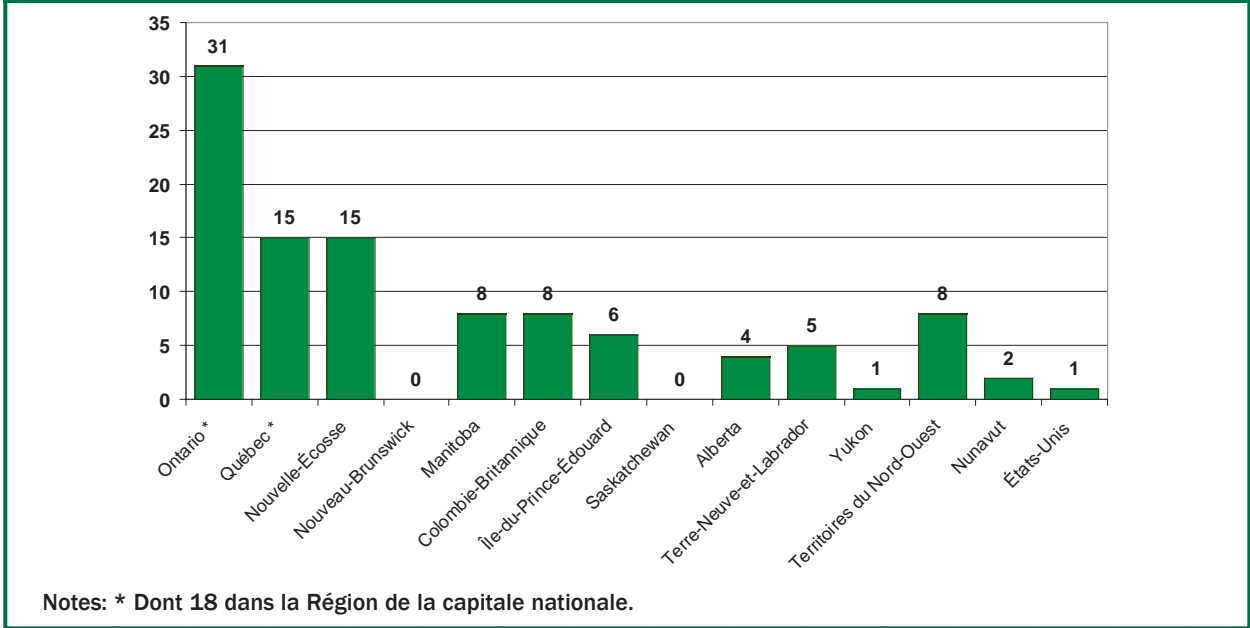
1973 = 8	1984 = 89	1995 = 47
1974 = 43	1985 = 130	1996 = 70
1975 = 47	1986 = 100	1997 = 81
1976 = 57	1987 = 92	1998 = 99
1977 = 81	1988 = 87	1999 = 105
1978 = 103	1989 = 101	2000 = 99
1979 = 57	1990 = 86	2001 = 99
1980 = 63	1991 = 86	2002 = 117
1981 = 72	1992 = 127	2003 = 104
1982 = 62	1993 = 78	
1983 = 83	1994 = 70	

Le Secrétariat a apporté son soutien à 47 conférences des ministres (représentant 45 % des réunions de 2003-2004) et 50 conférences des sous-ministres (48 %).

Les conférences par niveau en 2003 - 2004



Conférences servies, d'après l'endroit, en 2003 - 2004



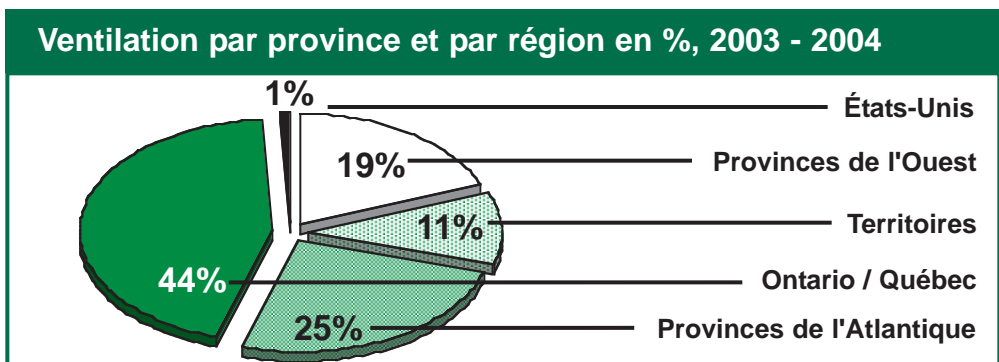
La ventilation par région des conférences que le SCIC a servies en 2003-2004 est 20 conférences dans l'Ouest du Canada (19 % du total), 26 réunions dans le Canada atlantique (25 %), 31 conférences en Ontario et 15 au Québec (y compris la Région de la capitale nationale) (44 %), 11 réunions dans les territoires (11 %), et une réunion aux États-Unis (1 %).

En 2003-2004, le secteur des ressources humaines et des services sociaux, lequel comporte également le travail, s'est révélé le plus actif et a donné lieu au plus grand nombre de conférences, soit 14. Il est suivi de près par le secteur de la Santé, lequel s'est réuni 12 fois, et les secteurs de la Justice et des Affaires intergouvernementales, qui se sont réunis chacun à 10 reprises.



Photo: Tom Tolton (Manitoba) (Agriculture et alimentation)

Conférence annuelle des ministres et sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'agriculture Les 9 et 10 juillet 2003, Winnipeg (Manitoba)



Conférences servies par le SCIC - du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004

Secteur	Premiers ministres f-p-t	Ministres f-t	Sous-ministres f-t	Ministres f-p-t	Sous-ministres f-p-t	Premiers ministres provinciaux	Ministres p-t	Sous-ministres p-t	Total
Agriculture (y compris le développement rural)				4			1		5
Citoyenneté et immigration				1	1				2
Éducation (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE)-1*) (Réunion f-p-t conjointe des s.-m. sur l'aide financière aux étudiant(e)s-2*)					3*		3	2	8
Environnement (y compris la faune, les espèces en péril et les pêches et l'aquaculture)				2	2				4
Finances							3	1	4
Pêches (y compris l'aquaculture)				1	2				3
Santé (y compris les ainé(e)s et le colloque sur la santé publique)				3	4		1	4	12
Patrimoine (y compris les affaires francophones)				1			1		2
Habitation				1			1	1	3
Ressources humaines et services sociaux (y compris le travail)				5	4		2	3	14
Industrie (y compris l'innovation, l'innovation et le commerce conjointement, le tourisme, le commerce intérieur et la consommation)				4	2		1		7
Affaires intergouvernementales	1			1		6		2	10
Justice et Solliciteur général (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef, l'efficacité et l'accès en matière de justice et l'administration des tribunaux)				1	5		1	3	10
Administrations locales (y compris les recherches urbaines et régionales (CIRUR))							1	1	2
Affaires autochtones							1	1	2
Ressources naturelles (y compris les mines, l'énergie et les mines et les forêts)		1		3	1				5
Développement du Nord				1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissaires de la fonction publique et les travaux publics)					2				2
Condition féminine				1	3				4
Commerce (voir Industrie)									
Transports				1	3				4
TOTAL	1	1		30	32	6	16	18	104

Services d'information

Les Services d'information sont responsables de la gestion de l'information, de la technologie de l'information et des activités de communication de l'organisation.

Au cours de l'exercice, le Secrétariat a complété son examen de la structure des Services d'information. Cet exercice a mené à la création d'un nouveau poste, celui de gestionnaire de Services d'information, lequel supervise à la fois le secteur de la gestion de l'information et des technologies de l'organisation. Compte tenu de l'importance des Services d'information pour les activités du Secrétariat, le gestionnaire de cette section a été nommé membre du Comité de la haute direction du Secrétariat.

Gestion de l'information

La fonction principale de la Gestion de l'information consiste à gérer la documentation et les instruments connexes émanant des nombreuses conférences que sert le SCIC. Ce service a également la responsabilité de gérer tous les documents originaux qui concernent l'administration et le fonctionnement de l'organisation.

Un projet mis en branle l'an dernier, qui consiste à entreposer hors site les documents originaux des dix premières années (1973 à 1983), vient de s'achever. Le processus de numérisation de la liste des documents des réunions se poursuivra cette année. Ces listes seront donc disponibles en format électronique, ce qui permettra une consultation plus efficiente des documents entreposés hors site.

La rédaction de la publication se rapportant aux Conférences des premiers ministres tenues entre 1906 et 2004 tire à sa fin. Nous prévoyons la distribuer à tous les gouvernements du Canada et l'afficher sur notre site Web à l'été 2004.

Archives

Les archives du SCIC constituent une collection unique de documents qui couvre pratiquement tous les secteurs ayant fait l'objet de conférences intergouvernementales depuis 1973. Ce sont les seules archives complètes de ce genre au Canada. Il importe de signaler que le Secrétariat n'est que le dépositaire des documents et que ceux-ci demeurent légalement la propriété des gouvernements dont ils émanent.

Ces archives sont destinées d'abord et avant tout à l'usage des gouvernements, mais le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non classifiés et les consulter sur le site Web du Secrétariat.

Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont cotés et catalogués en vue de leur intégration au Centre d'information après chaque réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom du président ou des coprésidents (par exemple, l'ordre du jour définitif ou la liste des délégués) sont également versés aux archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence servie par le Secrétariat.

En plus des documents de conférences, le Centre d'information conserve d'autres documents de référence se rapportant aux réunions intergouvernementales. Il s'agit notamment d'une petite collection d'enregistrements audiovisuels des séances publiques de diverses conférences des premiers ministres ainsi que d'une collection d'images numériques et de photographies relatives à certaines de ces réunions.

Nombre de documents de conférences dans les archives au 31 mars 2004

Fédéraux-provinciaux-territoriaux	24 670
Fédéraux-territoriaux	41
Provinciaux-territoriaux	10 683
Grand total	35 394



Conférence ministérielle fédérale-provinciale-territoriale sur les affaires francophones le 19 septembre 2003, Winnipeg (Manitoba)

Photo: François Nadeau (Ministère de l'éducation du Québec)

En 2003-2004, 1 432 nouveaux documents ont été versés aux archives.

Nombre de nouveaux documents ajoutés aux archives 2003 - 2004			
Conférence par genre et niveau	Genre et nombre de documents		
	Cotés	Non cotés	Total
Fédérale-provinciale-territoriale			
Premiers ministres	2	0	2
Ministres	392	101	493
Sous-ministres	480	11	491
<i>Sous-total</i>	<i>874</i>	<i>112</i>	<i>986</i>
Fédérale-territoriale			
Premiers ministres	0	0	0
Ministres	2	19	21
Sous-ministres	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>2</i>	<i>19</i>	<i>21</i>
Provinciale-territoriale			
Premiers ministres	28	61	89
Ministres	153	16	169
Sous-ministres	167	0	167
<i>Sous-total</i>	<i>348</i>	<i>77</i>	<i>425</i>
Nombre total de nouveaux documents	1 224	208	1 432

Demandes de documents reliés aux conférences

Le personnel du Centre d'information répond aux demandes de documents, de publications et d'information qui proviennent, dans une large mesure, de fonctionnaires, d'universités, d'étudiants et d'entreprises privées du Canada et des États-Unis, ainsi que d'autres pays. En 2003-2004, le Centre d'information a reçu, de divers groupes et personnes, 199 demandes qui visaient des documents reliés aux conférences.

Jusqu'à maintenant, environ 460 clients ont demandé à être informés des mises à jour de notre site Web, soit une hausse de 75. Le nombre de demandes continue à croître. La plupart des avis de mise à jour sont envoyés à des fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à d'autres gouvernements, aux médias, aux universités et au grand public.

Services d'information

Technologie de l'information

Le groupe Technologie de l'information (TI) joue un rôle crucial en s'assurant de fournir des services de qualité élevée au personnel et aux clients des conférences du SCIC. Il s'emploie également à rester à l'avant-garde des nouveautés technologiques. Des innovations sont constamment évaluées en vue d'une éventuelle application au bureau principal ou sur le lieu des conférences.

En raison des menaces sans cesse croissantes des pirates, des vers et des virus, le SCIC a installé un pare-feu plus efficace et un logiciel anti-virus et anti-pourriel pointu sur son réseau. Grâce aux dispositifs mis en place, le SCIC n'a pas été touché par des tentatives d'intrusion ou des attaques de virus malveillantes.

Une suite d'édition a été installée au bureau principal du SCIC. Elle permet de créer des publications, de transférer le contenu de bandes VHS sur CD-ROM ou DVD, et de réaliser des extraits sonores sur CD.

Le système de messagerie électronique continue d'être en demande. Le SCIC offre ce service sur les lieux des conférences, à l'instar d'une connexion Internet haute vitesse, lorsque les conditions le permettent et que le besoin le justifie. Les délégués ont accès à Internet sur le lieu des conférences. Un système synchronisé de contrôle à distance pour les présentations PowerPoint peut maintenant être utilisé par nos clients.

Communications

Le Secrétariat continue d'afficher sur son site Web (www.scics.gc.ca), le cas échéant, des enseignements relatifs aux conférences qu'il sert et les communiqués de ces dernières, dès qu'elles prennent fin. En 2003-2004, un total de 82 communiqués, documents et publications ont été ainsi affichés.

Le nombre de visites effectuées sur notre site Web en 2003-2004 a atteint 2 448 753, soit une hausse de 572 900 comparativement à 2002-2003.

Les Services intégrés sont responsables des finances, du personnel et des services administratifs du Secrétariat.

Finances

Comparaison entre le budget du SCIC de 2003-2004 et celui de 2002-2003 :

	2003-2004	2002-2003
	\$	\$
Budget principal des dépenses	3 930 000	3 746 000
Budget supplémentaire des dépenses	2 276 791	1 573 281
Financement total	6 206 811	5 319 281

Par rapport au budget principal des dépenses du Secrétariat, le financement pour 2003-2004 a augmenté de 184 000 \$, soit 4,9 %, par suite des négociations collectives et des contributions correspondantes de l'État aux régimes de prestations des employés. En ce qui concerne le budget supplémentaire des dépenses, les sommes susmentionnées, 2 197 000 \$ en 2003-2004 et 1 337 000 \$ en 2002-2003, ont été obtenues en vue de financer une augmentation du nombre de conférences. L'excédent se rapporte essentiellement aux frais de personnel à la hausse relatifs aux négociations collectives.

Le total des dépenses pour 2003-2004 s'élève à 5 260 740 \$, soit une hausse de 4,5 % par rapport au montant dépensé en 2002-2003, et ce, malgré une baisse de 11 % des conférences servies par le SCIC, dont le nombre est passé de 117 en 2002-2003 à 104 en 2003-2004. Cette hausse des dépenses a été attribuée en majeure partie à une augmentation des frais de personnel, ainsi que d'autres coûts directs associés à la tenue de conférences (augmentation du coût des services obtenus, genre et emplacement des conférences).

Par conséquent, le SCIC a dégagé un excédent de 946 071 \$ pour 2003-2004. De ce montant, 178 800 \$ pourraient être reportés sur l'exercice 2004-2005, conformément aux dispositions du Conseil du Trésor relatives au report de 5 % sur l'exercice suivant.

	2003-2004	2002-2003
	\$	\$
Traitements et salaires	2 114 533	1 977 273
Régimes de prestations aux employés	369 791	270 230
Sous-total - Frais de personnel	2 484 324	2 247 503
Autres coûts d'exploitation	2 589 315	2 634 985
Coûts en capital	187 101	147 217
Sous-total - Autres coûts d'exploitation et coûts en capital	2 776 416	2 782 202
Total	5 260 740	5 029 705
Excédent (déficit)	946 071	289 576

Services intégrés

Le budget principal des dépenses du SCIC pour l'exercice 2003-2004 s'établit à 6 352 000 \$, ce qui correspond à une hausse de 62 % par rapport à l'exercice précédent. Ce budget redimensionné permettra désormais de fournir des services à quelque 110 à 120 conférences par année et éliminera, dans un avenir prévisible, la nécessité de recourir à du financement supplémentaire.

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 2001		2003-2004							2004-2005
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue				À soustraire de la prochaine facture
	%	Montant ² partagé	Ajustement budgétaire 2002-2003	Contribution prévue ³	Montant ² partagé	Plus : Ajustement budgétaire 2002-2003 ⁴	Total facturé	Contri- bution réelle	Ressources ⁵ budgétaires inutilisées 2003-2004
Total, Budget/ Dépenses		6 292,0	1 573,3	7 865,3	5 260,8	1 283,7	6 544,5		(930,2)
Moins : Contribution fédérale ¹		3 738,5	1 022,9	4 761,4	3 169,9	733,3	3 903,2		(904,7)
Contribution provinciale totale		2 553,5	550,4	3 103,9	2 090,9	550,4	2 641,3		(25,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	43,4	9,3	52,7	43,4	9,3	52,7	52,7	(7,9)
Nouvelle-Écosse	3,0	76,6	16,5	93,1	76,6	16,5	93,1	49,0	0,0
Nouveau-Brunswick	2,4	61,3	13,2	74,5	61,3	13,2	74,5	38,3	0,0
Île-du-Prince-Édouard	0,5	12,7	2,8	15,5	12,7	2,8	15,5	15,5	(2,3)
Québec	24,2	618,0	133,2	751,2	618,0	133,2	751,2	131,3	0,0
Ontario	38,2	975,4	210,3	1 185,7	975,4	210,3	1 185,7	355,6	0,0
Manitoba	3,7	94,5	20,4	114,9	94,5	20,4	114,9	30,0	0,0
Saskatchewan	3,3	84,3	18,1	102,4	84,3	18,1	102,4	102,4	(15,3)
Alberta	9,9	252,8	54,5	307,3	252,8	54,5	307,3	185,1	0,0
Colombie-Britannique	13,1	334,5	72,1	406,6	334,5	72,1	406,6	95,0	0,0
Total	100,0	2 553,5	550,4	3 103,9	2 553,5	550,4	3 103,9	1 054,9	(25,5)

Notes:

¹ La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/ des dépenses plus les régimes de prestations aux employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quotes-parts provinciales partielles ou non réglées.

² Les contributions provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 2001.

³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.

⁴ Le Secrétariat a obtenu un budget supplémentaire de 1 573 300 \$ en 2002-2003. De ce montant, 1 283 700 \$ ont été dépensés et la somme de 550 400 \$ a été facturée aux provinces.

⁵ Les ressources budgétaires inutilisées correspondent à la différence entre le montant facturé et le montant partagé en se fondant sur les dépenses réelles en 2003-2004.

Personnel

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète non seulement dans son budget, mais également dans la composition de son effectif, qui est constitué à la fois d'employés fédéraux et provinciaux. L'objectif du SCIC est que la moitié du personnel de la section Services aux conférences soit constitué de fonctionnaires provinciaux détachés auprès de l'organisme par leur gouvernement respectif pour une période de trois à quatre ans.

Les employés des Services d'information et des Services intégrés, à l'instar de ceux de la Direction, proviennent par contre du gouvernement fédéral. Le Secrétaire est l'administrateur général et il est nommé par décret en conseil à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux.

Au cours des années, la combinaison de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a été tout à l'avantage du Secrétariat et lui a permis de profiter de différents points de vue, de nouvelles méthodes et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé, tout en assurant la continuité et la neutralité des services offerts, ainsi qu'un mélange fondamental d'expérience et de connaissances historiques et institutionnelles.

Nouveaux arrivés au Secrétariat:

- François Leblanc (Québec), coordonnateur adjoint aux conférences, et
- Robert Gosselin, analyste de soutien, section Technologie de l'information.

Ont quitté le Secrétariat:

- Gaëtan Pelletier (fédéral), coordonnateur de conférences;
- Melody Beck (l'Île du Prince Édouard), coordonnatrice adjointe de conférences;
- Jacqueline Teffaine (Manitoba), adjointe aux conférences;
- Carole Canuel (fédéral), adjointe aux conférences; et
- Ghislaine Labonté, adjointe du Secrétaire
(qui a pris sa retraite en décembre 2003 après avoir passé de nombreuses années au SCIC).

Dirigeants du SCIC

Adresse postale

C.P. 488, Succursale A
Ottawa (Ontario)
K1N 8V5

Emplacement / livraisons

222, rue Queen, 10e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5V9

Demande de renseignements

Téléphone : (613) 995-2341
Télécopieur : (613) 996-6091
Courriel : info@scics.gc.ca
Site Web : www.scics.gc.ca

Secrétaire

Stuart MacKinnon
(613) 995-2344
smackinnon@scics.gc.ca

Secrétaire adjoint

André M. McArdle
(613) 995-2345
amcardle@scics.gc.ca

Services aux conférences

Coordonnatrice, Louise Seaward-Gagnon¹
(613) 995-4328
lseawardgagnon@scics.gc.ca

Coordonnateur, Pierre-Luc Perrier
(613) 995-2349
plperrier@scics.gc.ca

Coordonnatrice, Catherine Anne Devlin²
(613) 947-4310
cadevlin@scics.gc.ca

Coordonnatrice, Johanne Kaszap³
(613) 995-3675
jkaszap@scics.gc.ca

Services intégrés

Directeur, Ronald L. Richer
(613) 995-4444
rricher@scics.gc.ca

Services d'information

Télécopieur : (613) 947-4336

Gestionnaire, Jean-Pierre Allaire
(613) 995-4203
jpallaire@scics.gc.ca

Chef, Gestion de l'information
Jane Dubé
(613) 995-4310
jdube@scics.gc.ca

Spécialiste, Technologie de l'information
Patricia Wilson
(613) 996-1849
pwilson@scics.gc.ca

Services de traduction

Responsable, Gilles Boileau⁴
(613) 995-4170
gboileau@scics.gc.ca

¹ Employée détachée par le gouvernement de l'île-du-Prince-Édouard

² Employée détachée par le gouvernement du Québec

³ Employée détachée par le gouvernement fédéral

⁴ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada